



Assistante social scolaire

publié le 18/12/2015 - mis à jour le 21/10/2019

Isabelle EPRINCHARD assistante sociale scolaire, intervient sur le secteur. Les permanences au collège de Latillé ont lieux **au rythme d'un mardi sur deux**.

En dehors de ces temps de présence en établissement, il est possible de la contacter par mail : **isabelle.eprinchard@ac-poitiers.fr**.

L'action de l'assistante de service social en faveur des élèves s'inscrit dans le cadre d'une prévention globale en faveur des jeunes. L'assistante de service social en faveur des élèves est un professionnel de l'action sociale. Elle a reçu un enseignement pluridisciplinaire sanctionné par un diplôme d'état.

Formée à l'aide psychosociale, elle est tenue au secret professionnel. Elle dépend du service social départemental placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Ses missions consistent à :

- aider l'élève à construire son projet personnel (aspects professionnels sociaux, personnels)
- participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficulté
- participer à l'éducation à la vie et à la responsabilité
- participer à la prévention des conduites à risque (tentatives de suicide, fugue, absentéisme, infractions à la loi, consommation de substances psycho-actives, ...)
- participer à la protection des mineurs en risque de danger ou maltraités,
- apporter une aide dans les difficultés familiales (problèmes relationnels, conflits, handicaps...), d'accompagnement et de soutien dans la fonction parentale et administratives et matérielles (bourses, aide financières...).